

08 oct 2015 -16:52

Prix 'développement durable' pour la presse- CFDD 2016

Le Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD) remettra pour la sixième fois son "prix développement durable pour la presse - CFDD ", destiné cette année-ci aux médias audiovisuels. Le Prix sera attribué à des programmes télévisés et radio, ainsi que des vidéos et films, qui traitent de la question du réchauffement climatique et des politiques à ce propos.

Par son Prix pour la presse , le CFDD veut couronner des contributions journalistiques dans lesquels le sujet est traité dans une perspective de développement durable. Ceci implique que le reportage fasse preuve d'une approche intégrée des angles économique, social et environnemental, en tenant également compte de l'aspect mondial et de la perspective à long terme là où cela s'avère pertinent.

Vu le sommet climatique crucial à Paris au mois de décembre, le conseil a décidé de prendre en compte des reportages sur le sujet de la problématique climatique et des politiques y afférentes au niveau local, régional, national, européen ou mondial.

Le "prix développement durable pour la presse - CFDD " est décerné alternativement à la presse écrite et aux médias audiovisuels. Pour l'édition 2016, des programmes télévisés et radio, vidéos et films, diffusés au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015 seront pris en compte.

Trois prix seront remis par groupe linguistique (FR/NL). Les lauréats seront nominés par un jury composé de spécialistes de la communication des membres du conseil, et recevront un montant de 1000 EUR ainsi qu'un trophée original et durable. La remise des prix aura lieu début 2016.

Vous trouverez le règlement complet du Prix 2016 sur notre [site web](#).

Conseil fédéral du Développement durable
Tour des Finances
Boulevard du Jardin Botanique 50 bte 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 743 31 50
<http://www.frdo-cfdd.be>

Koen Moerman
Porte-parole
+32 473 321 387
koen.moerman@frdo.be